

DONDELANGE KEHLEN KEISPELT MEISPELT NOSPELT OLM

## Panneaux indicateurs Demande pour éléments d'affichage

Administration communale de Kehlen 15, rue de Mamer L-8280 Kehlen

PANNEAUX INDICATEURS – DEMANDE POUR ELEMENT D'AFFICHAGE	
NOM DE LA SOCIÉTÉ :	
Responsable :	
Adresse postale :	
Adresse de facturation :	
ne veut pas figurer sur les panneaux indicateurs (Les anciens panneaux seront enlevés!)	
☐ demande la confection de 1 élément d'affichage (double-face) sur les panneaux indicateurs à chacune des 2 entrées de la zone industrielle à Kehlen (1.000 € TTC)	
L'élément d'affichage doit répondre aux dimensions de 935 x 235 mm (I x h). Les lettrages et sigles sont à placer sur fond blanc, les couleurs des inscriptions-mêmes, du logo ou du sigle ne sont soumises à aucune autre prescription.  Les données et fichiers propres à l'élément d'affichage sont à remettre au format PDF, haute résolution (min. 300 dpi), à l'administration communale de Kehlen (technique@kehlen.lu).	
Prière de noter que les fichiers seront transmis par nos services pour exécution à l'entreprise GRUN SIGNALISATION uniquement après paiement de la facture vous adressée y relative.	
Lieu	, le
	Signature

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

